



Un éco-bâtiment sur le site d' un jardin de Cocagne à Saint-Just Saint-Rambert (42 - LOIRE)

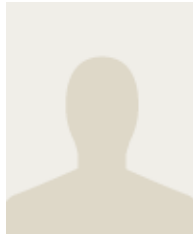
Comité de sélection - 24/09/2009

Oasis (42)

LE PROJET

L' association Oasis exploite un jardin de Cocagne sur la commune de Saint-Just Saint-Rambert. Elle veut désormais construire un bâtiment aux normes HQE pour remplacer les « préfabriqués » qui font office de bureaux administratifs et de lieu d' accueil du public. Le projet mobilise de nombreux partenaires séduits par le caractère exemplaire du futur bâtiment, qui a vocation à devenir une vitrine de l' éco-construction.

PORTEUR DE PROJET



Vincent PARET

STRUCTURE

L' association Oasis, créée en 2001, exploite un jardin de Cocagne sur la commune de Saint-Just Saint-Rambert (42). Elle vise à lutter contre les exclusions et la précarité en mobilisant les conditions d' un retour à l' emploi durable dans le cadre d' une activité valorisante (agriculture maraîchère et distribution en circuit court). Par ailleurs, l' association multiplie les initiatives pour sensibiliser à l' agriculture biologique. Le Jardin d' Oasis a plusieurs fois été récompensé (Trophée 2006 des réussites de la Loire ; 1er prix 2006 « Initiatives Rhône-Alpes » ; lauréat 2008 de l' appel à projet développement durable de la région Rhône Alpes...).

PARTENAIRES

IMPLICATION DE LA FONDATION RTE

La Fondation participe à hauteur de 18 382 euros, pour l'achat de la charpente traditionnelle de pays et l'ossature en bois, élément majeur du projet d' éco-construction.